

SEMAINE DU FRANÇAIS*

AUTEUR

Commission des normes du travail (CNT)
www.cnt.gouv.qc.ca

DATE D'IMPLANTATION

1994

DESCRIPTION SOMMAIRE

À chaque année depuis 1994, la Commission des normes du travail (CNT) déclare une semaine du français afin de sensibiliser son personnel à l'usage du bon français dans ses communications. Cette semaine se tient en même temps que celle de l'Office québécois de la langue française, à la mi-mars. Durant cette semaine, des activités sont proposées à l'ensemble du personnel dont la principale est un jeu-questionnaire comportant différents éléments (tests, jeux de mots, charades, etc.). C'est un exercice de participation plutôt qu'un concours de performance. Les participants peuvent gagner plusieurs prix, pour lesquels le comité de direction alloue un budget. Après la remise des prix, un corrigé détaillé est diffusé. Le dixième anniversaire de cet événement a été l'occasion de créer une section spécifiquement réservée à la documentation relative à la semaine du français dans l'intranet de la Commission. On y retrouve également des liens vers des sites à visiter.

PRINCIPAUX INTERVENANTS

De 4 à 5 employés, en majorité des employés de soutien, organisent cette activité. La collaboration de plusieurs unités administratives est sollicitée pour mener à bien cette semaine.

RÉSULTATS OBTENUS

Le jeu sensibilise l'ensemble du personnel à l'importance de l'utilisation d'un bon français dans les communications. Il favorise l'amélioration de la qualité du français et l'augmentation du souci d'utilisation du terme approprié.

ACTIVITÉS/COÛTS

Les coûts n'ont jamais été évalués.

AVANTAGES

La Semaine du français aide à modifier et entretenir la culture organisationnelle, en cohérence avec la politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française de la CNT.

INCONVÉNIENTS

Certaines personnes remplissent le questionnaire sur les heures de travail.

FACTEURS DE SUCCÈS

L'appui des membres du comité de direction et des gestionnaires.

MISES EN GARDE

Il ne faut pas que cette activité devienne une entrave au travail du personnel. L'implication des dirigeants de l'organisme est primordiale ainsi que la collaboration des différentes unités administratives qui sont susceptibles d'être sollicitées. Le personnel ne doit pas percevoir cet exercice comme une évaluation de sa maîtrise du français.

POUR INFORMATION

Contactez le Centre d'expertise des grands organismes :

info@grandsorganismes.gouv.qc.ca

** Tiré du recueil des exemples de bonnes pratiques au sein des grands organismes, Fiche no 22*